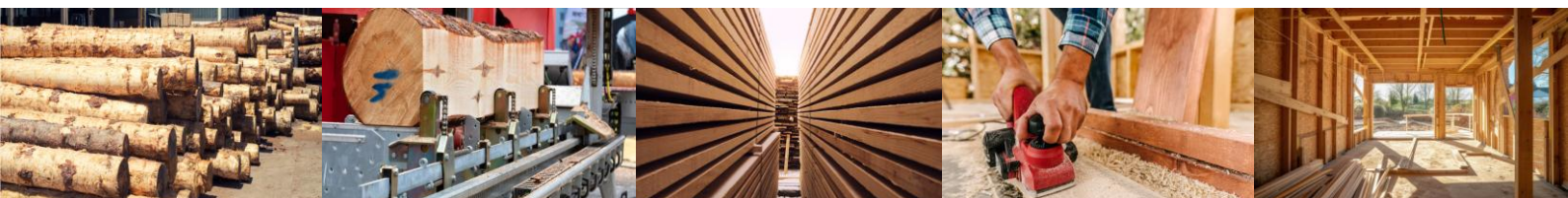


ENQUÊTE NATIONALE DE LA CONSTRUCTION BOIS

○ Synthèse 2024

Mai 2025



Financé par :



CODIFAB
Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

En partenariat avec :



RESUME

Dans un contexte de pénurie de mises en chantier de bâtiments neufs, Le marché de la construction bois en France a généré plus de 4,6 milliards d'euros en 2024, avec une légère hausse de +0,5% par rapport à 2022. Les entreprises du secteur, employant plus de 28 000 personnes, ont maintenu leur offre sur la construction neuve. Elles ont surmonté les difficultés d'une conjoncture dégradée grâce à l'augmentation des chantiers de plus grande envergure et en redéployant leur activité vers l'entretien-rénovation. De plus, près de la moitié des constructeurs envisage d'élargir leur personnel en prévision du rebond des constructions à venir.

Malgré un contexte toujours très difficile étant donné la chute de la construction neuve de bâtiment, le marché de la construction bois en France a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 4,6 milliards d'euros HT en 2024, en hausse de +0,5% en valeur par rapport à 2022 mais néanmoins en recul de -6% en volume. Ces entreprises emploient 28 565 salariés (personnel de production, administratif, commercial, études, encadrement) dont 12 600 sont affectés à la construction bois. Le marché de la construction bois est centré sur la construction neuve (71% du chiffre d'affaires total, avec une répartition entre logements et bâtiments non résidentiels de respectivement 56% et 44%). Le secteur de la maison individuelle a été le plus impacté en 2024, situation partiellement compensée par la pénétration du bois dans le logement collectif. L'évolution est un peu moins favorable dans le non-résidentiel qui avait fortement progressé lors de la vague précédente. En revanche, comparé à 2022, l'activité en matière d'entretien-rénovation a été beaucoup plus dynamique (+9%), compensant l'absence de nouvelles mises en chantier. La part des entreprises déclarant avoir réalisé un chantier dont le lot structure bois était supérieur à

500 000 euros HT au cours des deux dernières années augmente, passant de 17% en 2022 à 19% en 2024, expliquant ainsi l'écart entre la croissance en chiffre d'affaires, plus importante que celle en nombre de construction. Les investissements effectués les années précédentes permettent de répondre à cette hausse de la demande sur les chantiers bois. Cette bonne tenue des investissements va se prolonger, avec 36% des entreprises interrogées qui prévoient d'investir dans les deux prochaines années pour accroître leur production, notamment dans les Hauts de France et en Bretagne. A ce titre, la moitié des constructeurs envisage d'embaucher dans les prochains mois pour être en mesure de répondre au rebond des mises en chantier à venir d'ici 2026 (72% dans les Hauts de France). L'enquête nationale de la construction bois est réalisée tous les 2 ans. Cette 8^{ème} enquête est financée par France Bois Forêt et le CODIFAB, en partenariat avec la CAPEB, l'UICB, l'UMB-FFB et les interprofessions régionales FIBOIS. Près de 1 000 entreprises ont répondu à l'enquête avec un taux de participation de 52% sur les 1 905 entreprises recensées sur le marché de la construction bois.

Point méthodologique

Les fichiers d'entreprises corrigés, complétés et validés par les structures interprofessionnelles de la filière bois, constituent la «population mère», soit 1 905 entreprises présentes sur le marché français de la construction bois, à partir de laquelle l'échantillon a été construit. Celui-ci a été établi selon la méthode de sondage aléatoire stratifié selon l'effectif, puis redressé de façon à être représentatif de la population mère au regard de trois critères (code d'activité NAF-APE, taille d'effectif, région d'implantation). Les écarts entre la population mère et l'échantillon redressé sont, après correction, inférieurs à 1%.

Une enquête téléphonique a été réalisée entre janvier et avril 2025 (un mail de présentation incluant un lien vers le questionnaire avait été préalablement envoyé à l'ensemble des entreprises présentes sur le marché de la construction bois).

987 entreprises ont répondu à l'enquête, ces entreprises étant représentatives des entreprises présentes sur le marché de la construction bois au niveau national. **Le taux de réponse atteint ainsi près de 52 %, avec des taux de réponse très élevés sur les entreprises de plus de 10 salariés : 68,5 % pour les entreprises de 10 à 19 salariés et 71,5 % pour les entreprises de plus de 20 salariés. En d'autres termes, plus des deux tiers des entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France employant plus de 10 salariés ont répondu à l'enquête, démontrant la très bonne représentativité de l'échantillon.**

Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025



LES ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION BOIS EN 2024

La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non-résidentiel) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contrecloués, le colombage traditionnel et le bois massif empilé. Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur ainsi que ceux de charpente ne sont pas pris en compte dans cette définition.

Des entreprises qualifiées

1 905 entreprises sont présentes sur le marché de la construction bois en France en 2024 et emploient au total 28 565 salariés (administratif, commercial, étude, encadrement, personnel de production...) toutes activités confondues. 57 % de ces entreprises ont moins de 10 salariés, 24 % entre 10 et 19 salariés et 19 %, plus de 20 salariés. Cette répartition diffère grandement de celle de l'ensemble des entreprises du Bâtiment puisque seulement 4 % des entreprises du Bâtiment ont plus de 10 salariés. L'effectif moyen par entreprise de la construction bois s'élève ainsi à 15 salariés en 2024 ; il est de 3,4 salariés pour l'ensemble des entreprises du Bâtiment, soit environ 5 fois moins. Les entreprises de la construction bois sont ainsi mieux structurées, présentent une assise financière plus stable et une main d'œuvre globalement plus qualifiée.

+3% de hausse du chiffre d'affaires en construction bois

Ces entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros HT sur le marché de la construction bois en 2024, en hausse de 3% par rapport à 2022 (en valeur). Si l'activité des entreprises de la construction bois s'était bien repris après la crise sanitaire en 2022, la chute de la construction neuve ces deux dernières années révèle une certaine résilience de la filière. On constate tout de même des évolutions régionales contrastées. Ce sont les entreprises de plus de 20 salariés qui ont la contribution la plus forte à ce chiffre d'affaires, à hauteur de 62%. Les entreprises de 10 à 19 salariés réalisent 18% de ce chiffre d'affaires et les moins de 10 salariés, 20%.

Des activités diversifiées pour les entreprises de la construction bois

Les 1 905 entreprises sont présentes sur le marché de la construction neuve en bois en France en 2024.

Ce sont :

- **114** fabricants de charpente et menuiserie (code d'activité 1623Z) ;
- **133** constructeurs de maisons individuelles (code d'activité 4120A) ;
- **419** entreprises de menuiserie (code d'activité 4332A) ;
- **895** entreprises de charpente (code d'activité 4391A).
- **344** entreprises ayant d'autres codes d'activité sont également présentes sur le marché de la construction bois ; les codes d'activité les plus représentés sont les suivants :
 - 4391B (travaux de couverture) ;
 - 4120B (construction d'autres bâtiments) ;
 - 4399C (travaux de maçonnerie générale).

Ces entreprises sont rassemblées dans la catégorie « autre ».

Le nombre total d'entreprises présentes sur le marché de la construction a progressé de 1% depuis 2022 après avoir diminué de 5 % par rapport à 2020. À noter que le nombre total d'entreprises du Bâtiment a chuté de 11% entre 2021 et 2023.

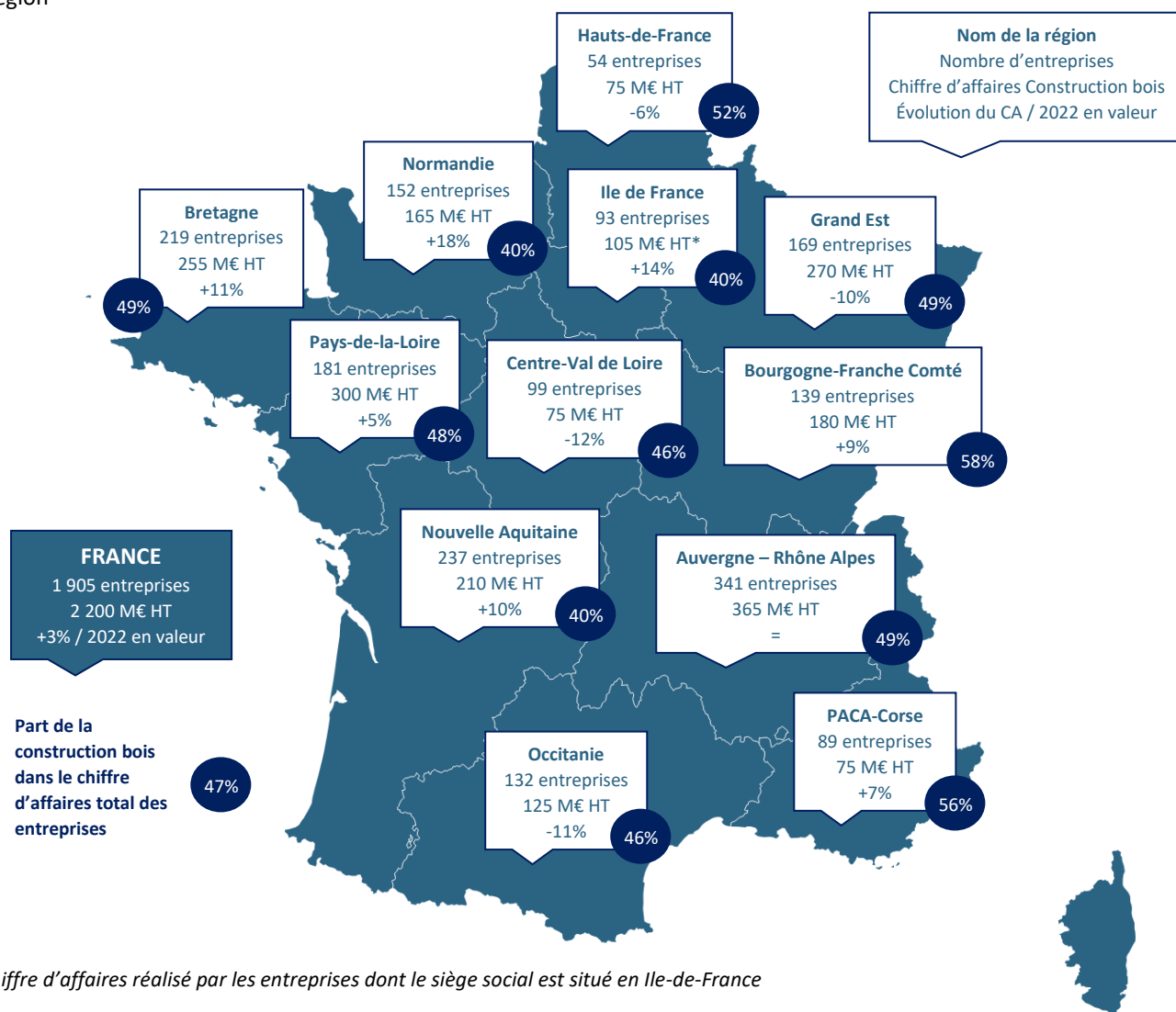
Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025



Répartition du chiffre d'affaires construction bois par région

La région Auvergne-Rhône Alpes est la première région française en termes de marché, avec un chiffre d'affaires en construction bois de 365 M€ HT en 2024, soit 16,6% du chiffre d'affaires national construction bois. La construction bois représente 49,3% du chiffre d'affaires total des entreprises implantées sur ce territoire.

Les trois régions les plus importantes sont ensuite Pays-de-la-Loire (300 M€ HT, soit 48% du chiffre d'affaires total des entreprises de la région), Grand Est, malgré la nouvelle baisse constatée (270 M€ HT, soit 49% du chiffre d'affaires total des entreprises de la région), puis Bretagne (255 M HT, soit 49% du chiffre d'affaires total des entreprises de la région). La région Nouvelle Aquitaine occupe la 5e place avec 210 M€ HT, soit 40% du chiffre d'affaires total des entreprises de la région



Activité totale des entreprises de la construction bois toutes activités confondues en 2024_ : Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois peuvent exercer d'autres activités en lien avec le bois (travaux de charpente, menuiserie, bardage...) ou pas (couverture, zinguerie...). En 2024, ces 1 905 entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires total (toutes activités confondues) de près de 4,7 Md€ HT, en hausse de 0,5% par rapport à 2022 (en valeur, en euros courants) et de -6% en volume (en euros constants). Elles emploient au total 28 565 salariés, en hausse de 1% par rapport à 2022. Ces données représentent un peu plus de 2% du chiffre d'affaires national Bâtiment et 2,2 % des effectifs salariés du Bâtiment⁽¹⁾. Leur activité reste centrée sur la construction neuve (71 % de leur chiffre d'affaires total, soit 3,3 Md€_HT en 2024), avec le logement comme marché principal (à hauteur de 1,86 Md€ HT). A noter le recul du marché des bâtiments non résidentiels (-6% en valeur). L'activité en entretien rénovation, en forte hausse en 2024 (1,355 Md€ HT, +9% par rapport à 2022), vient pallier l'absence de chantier de construction neuve et augmente sa part dans le chiffre d'affaires total (29% en 2024 contre 27% en 2022).

⁽¹⁾ Repères Bâtiment 2023 : 381 000 entreprises – Chiffre d'affaires total : 216 Md€ HT. Effectifs salariés : 1 286 000 (source : Fédération Française du Bâtiment – Le bâtiment en chiffres (juin 2024))

Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025

CODIFAB
Développement des Industries Françaises
de l'Aménagement et du Bois

Fédération Française du Bâtiment
Fédération Française du Bâtiment

Fédération Française du Bâtiment
Fédération Française du Bâtiment

Fédération Française du Bâtiment
Fédération Française du Bâtiment

CAPEB
L'Association des Constructeurs

UICB
Union des Industriels et Constructeurs Bois

LES CHAMPS DE COMPETENCE EN CONSTRUCTION BOIS ET LES EMPLOIS EN 2024

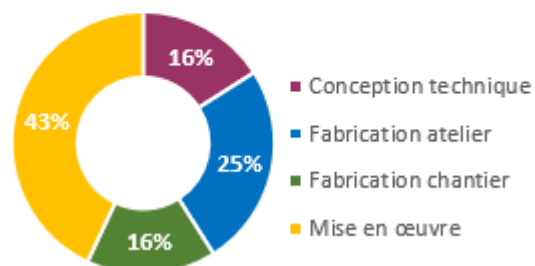
Des entreprises opérationnelles dans la construction hors-site

Si les effectifs totaux des entreprises impliquées dans la construction bois progressent, les emplois en ETP diminuent entre 2022 et 2024. 70% des entreprises disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique de conception technique. Les entreprises de la construction bois conservent ainsi un haut niveau de technicité, avec une grande majorité d'entreprises qui proposent de plus en plus une offre globale, allant de la conception technique à la mise en œuvre. 87 % des entreprises fabriquent des composants de structure en atelier, quelle que soit la taille de l'entreprise. Les entreprises de la construction bois sont déjà opérationnelles dans la construction hors-site. Ce professionnalisme permet aux entreprises de la construction bois de se positionner sur des chantiers d'envergure : au cours des deux dernières années, 18% de ces entreprises ont réalisé un chantier dont le lot structure bois était supérieur à 0,5 M€ HT ; elles sont 8% à avoir réalisé un chantier dont le lot structure bois était supérieur à 0,8 M€ HT.

Emplois (ETP) en construction bois

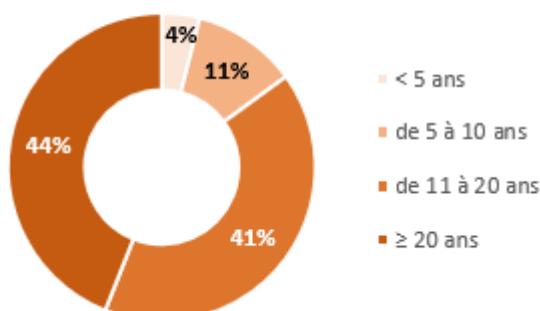


12 600 emplois (ETP)



L'ancienneté et les zones géographiques d'intervention

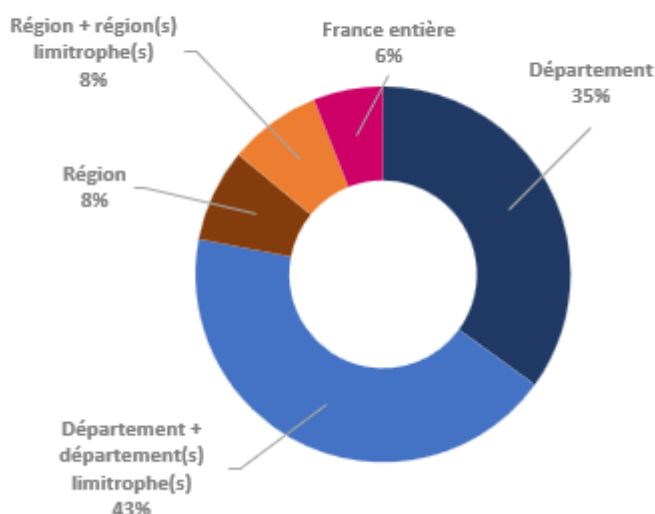
Ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois (22,7 ans en moyenne, 22,6 ans en 2022)



modeste, illustrant la faible part de nouveaux entrants sur le marché de la construction bois. Ce phénomène résulte de barrières à l'entrée élevées sur ce marché. Les investissements matériels et humains au démarrage de l'activité restent importants et les entreprises ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté rencontrent des difficultés à perdurer (de 15% en 2022 à 11% en 2024). Par ailleurs l'enquête révèle un accroissement de la zone d'intervention des entreprises qui vont au-delà de leur département et le(s) département(s) limitrophe(s) (78% contre 80% en 2022) et 16% dans la région et celles toutes proches (contre 14% en 2022).

Les entreprises, avec une ancienneté de plus de 10 ans en construction bois, restent majoritaires sur le marché : 85% des entreprises ont plus de 10 ans d'ancienneté, une part en progression de 4 points par rapport à 2022. Dans un environnement concurrentiel, l'expérience reste un gage de confiance pour les maîtres d'ouvrage ; elle permet également la structuration nécessaire pour les entreprises de la construction bois qui sont alors en capacité à se développer sur de nouveaux marchés ou de plus grande envergure. La part des entreprises ayant une ancienneté en construction bois inférieure à cinq ans reste

Sur quelle zone géographique intervenez-vous ?



Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025

CODIFAB
Développement des Industries Françaises
de l'Aménagement et du Bois

**Fédération Française
des Bois**

**FIBOIS
FRANCE**

FFB
Fédération Française
des Bois

CAPEB
L'Association des
Châtrains et des
Boisiers

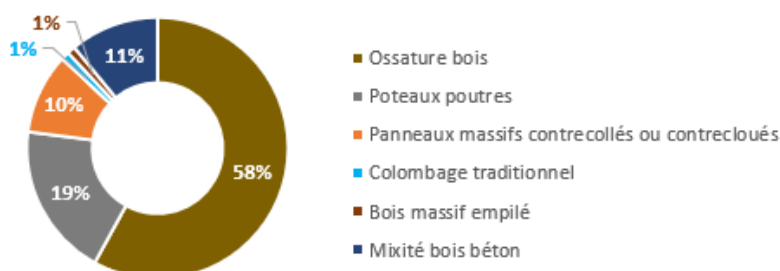
UICB
UNION DES INDUSTRIELS
ET CONSTRUCTEURS BOIS

LES SYSTEMES CONSTRUCTIFS ET LES ORIGINES DES BOIS

Systèmes constructifs utilisés par marché

L'ossature bois reste la technique constructive la plus utilisée, quel que soit le marché (83% dans la construction de maison individuelle, 58% dans les logements collectifs et 64% dans les bâtiments tertiaires), même si sa part diminue partout. Par rapport à 2022, sur le marché de la maison individuelle, la part d'utilisation des poteaux poutres augmente de deux points à 12% (pouvant intégrer une certaine part de mixité ossature bois/poteaux poutres). Une nette diminution de l'utilisation de ces derniers est à noter sur le marché des logements collectifs (de 23% en 2022 à 19% en 2024), alors qu'elle est stable dans la construction de bâtiments tertiaires. Le recours aux panneaux massifs contrecollés ou contrecloués (incluant le CLT) est le plus important dans la construction de logements collectifs (10%, contre 6% pour les bâtiments tertiaires), de même que pour la mixité bois béton (11% dans le collectif, 7% dans le tertiaire et seulement 1% pour l'individuel).

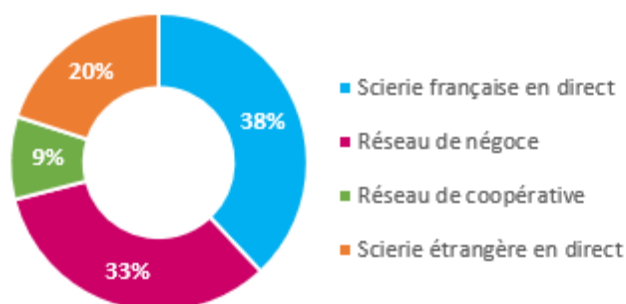
Quel(s) système(s) constructif(s) utilisez-vous pour réaliser vos logements collectifs en construction bois ?



Les réseaux de distribution devant les scieries françaises

38% des actes d'achat passent par les scieries françaises en direct et 20% par les scieries étrangères en direct (2 points). 42% des actes d'achat de bois de construction passent par un réseau de distribution : 33% via les réseaux de négoce et 9% via les coopératives.

À qui achetez-vous votre bois de construction (y compris bois abouté et contrecollés hors lamellé-collé) ?



Pays des scieries étrangères les plus cités		%
Allemagne		51%
Autriche		18%
Finlande		9%
Suède		7%
Belgique		6%
Norvège		5%
Pologne		4%

La part des réseaux de distribution est quasi-stable depuis 2018.

La part des scieries étrangères a encore augmenté (15% en 2020, 16% en 2022 et 20% en 2024), alors qu'entre 2018 et 2020, la part avait baissé. À l'opposé, la part des scieries françaises a de nouveau diminué (43% en 2020, 41% en 2022 et 38% en 2024).

Les pays étrangers d'approvisionnement les plus cités sont l'Allemagne (pour plus de la moitié) puis, loin derrière, l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Belgique.

Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025

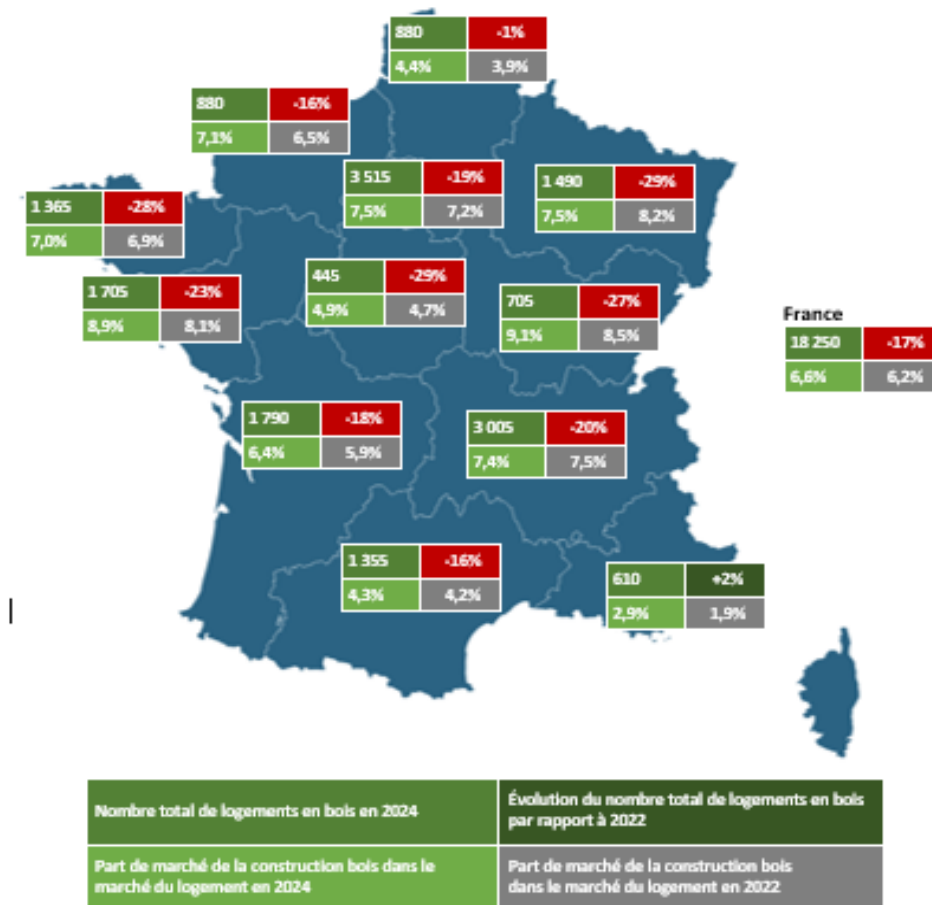
LA CONSTRUCTION BOIS EN TERMES DE MARCHÉ EN 2024

18 250 logements construits en bois en France en 2024

18 250 logements (maisons individuelles en secteur diffus et groupé et logements collectifs) ont été construits en bois en France en 2024, en baisse de 17% par rapport à 2022 (vs -22% pour l'ensemble de la construction de logements en 2024). Plus précisément, ce sont :

- 7 000 maisons individuelles en secteur diffus (-27,5% par rapport à 2022 vs -36% pour le total construction),
- 1 350 maisons individuelles en secteur groupé (-25% vs -32% au total)
- et 9 900 logements collectifs (-8%) qui ont été construits en bois en 2024 en France (-13% pour l'ensemble de la construction).

Au niveau régional, L'Île-de-France et Auvergne-Rhône Alpes sont les premières régions en termes de nombre de logements (individuels et collectifs) construits en bois. On trouve ensuite les régions Nouvelle Aquitaine et Pays-de-la-Loire. En parts de marché, c'est la région Bourgogne-Franche Comté qui arrive en tête avec 9,1% de parts de marché, suivie par les Pays-de-la-Loire (8,9%) puis l'Île-de-France et Grand-Est (7,5% chacune).



Au total, la part de la construction bois dans le marché du logement (maisons individuelles secteur diffus et groupé, logements collectifs) s'établit à 6,6 % pour l'année 2024 contre 6,2 % en 2022. Plus précisément,

- 9,1% des maisons individuelles en secteur diffus (+1,1 point)
- 5,5% des maisons individuelles en secteur groupé (+0,5 point)
- et 5,6% des logements collectifs sont construits en bois en 2024 (+0,3 point).

Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025

CODIFAB
Développement des Industries Françaises
de l'Aménagement et du Bois

FN
Fédération Nationale
des Industriels
du Bois

FB
Fédération
Bois
France

FFB
Fédération
Française
du Bois

CAPEB
L'Association des
Constructeurs
en Bois

UICB
UNION DES INDUSTRIELS
ET CONSTRUCTEURS BOIS

LA PART DE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION BOIS EN 2024

Logement	2022		2024		ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ ENTRE 2022 ET 2024	Prévisions 2025 (soldes d'opinion)
	Part de marché	Nombre de réalisations en bois	Part de marché	Nombre de réalisations en bois		
Maison individuelle secteur diffus	8,0%	9 650	9,1%	7 000	↗	↘
Maison individuelle secteur groupé	5,0%	1 800	5,5%	1 350	↗	↘
Logements collectifs	5,3%	10 750	5,6%	9 900	↗	↘
TOTAL LOGEMENT	6,2%	22 200	6,6%	18 250	↗	↘
Extension-surélévation	28,0%	11 300	28,5%	10 450	↗	↘

Bâtiments non résidentiels	2022		2024		ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ ENTRE 2022 ET 2024	Prévisions 2025 (soldes d'opinion)
	Part de marché	Nombre de réalisations en bois	Part de marché	Nombre de réalisations en bois		
Bâtiments tertiaires privés et publics	13,1%	1 170 000 m²	13,6%	1 012 900 m²	↗	↘
Bâtiments agricoles	27,3%	1 220 000 m²	26,1%	900 650 m²	↘	↘
Bâtiments industriels et artisanaux	23,5%	720 000 m²	19,9%	540 350 m²	↘	↘
Bâtiments de santé	9,8%	112 000 m²	10,9%	104 700 m²	↗	↘
TOTAL NON RÉSIDENTIELS	18,3%	3 222 000 m²	17,6%	2 558 600 m²	↘	↘

Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES QUI ONT LIMITÉ LA CROISSANCE DES ENTREPRISES EN 2024

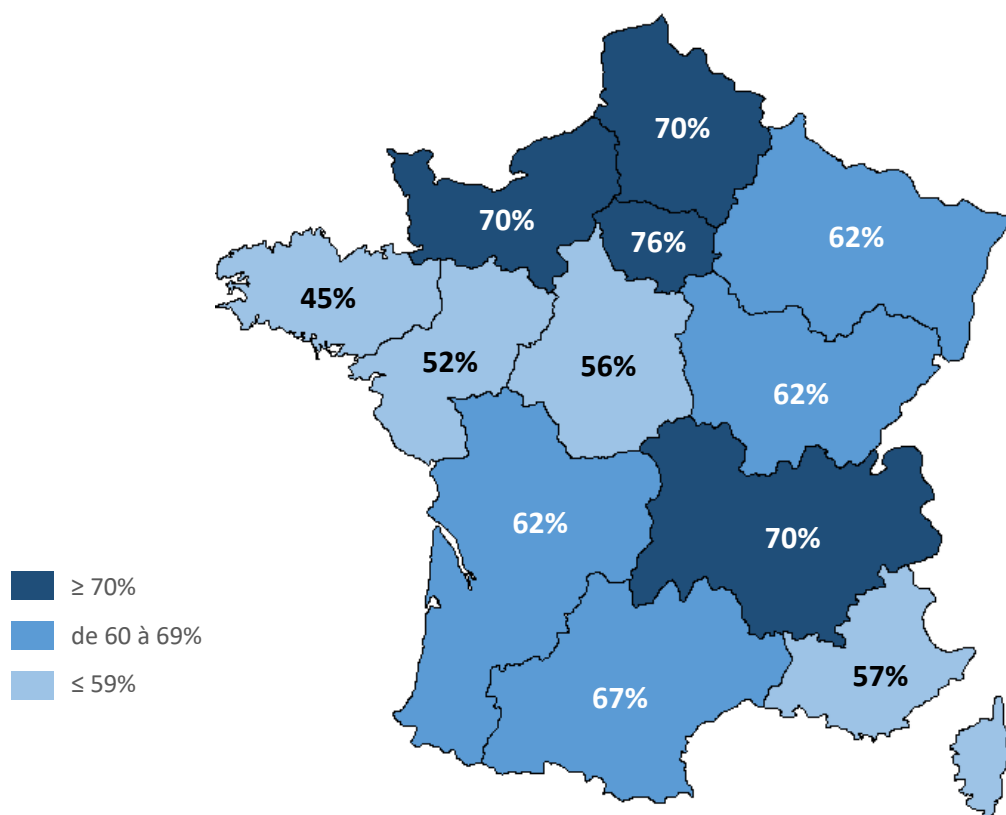
62% des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir rencontré des difficultés qui ont limité leur croissance en 2024. Elles étaient 76% en 2022.

Les entreprises évoquant ces difficultés sont plus nombreuses parmi celles de petite taille. En effet, 65% des entreprises de moins de 10 salariés ont été impactées en 2024. Cette part est un peu plus faible dans les entreprises dont l'effectif est supérieur à 20 salariés (61%). Du côté des entreprises de 10 à 19 salariés, seulement 54% d'entre elles ont été impactées.

Par activité, ce sont les entreprises de construction de maisons individuelles (4120A) qui ont rencontré le plus de difficultés en 2024 (74% contre 82% en 2022) devant les charpentiers (64% en 2024). Les entreprises de fabrication de charpente et de menuiserie relèvent un peu moins de difficultés rencontrées.

Toutes les entreprises, quelles que soient leurs régions, ont rencontré des difficultés dans l'exercice de leur activité en 2024. Dans 8 régions, la part des entreprises qui relèvent ces difficultés au cours des douze derniers mois est supérieure ou égale à la part nationale (62%) : en Occitanie, Normandie, Ile-de-France, Grand Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes. À noter que les entreprises de la région Bretagne ne sont que 45% à relever des difficultés.

Les difficultés les plus citées par les entreprises en 2024 sont celles liées au recrutement. En effet, 61% des entreprises déclarent avoir été impactées par cet élément, une proportion quasi-équivalente à celle enregistrée en 2022 (60%). Viennent ensuite le report ou annulation des projets (43%) puis le taux de transformation des devis (29%) et la hausse des prix (matériaux et/ou énergies). Ce facteur représentait 28% en 2024 contre 62% en 2022. La disponibilité des matériaux occupe désormais une place mineure (6%).



Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025

CODIFAB
Développement des Industries Françaises
de l'Assemblage et du Bois

**Fédération Française
des
Industries
du Bois**

**FIBOIS
FRANCE**

FFB
Fédération Française
des
Bois

CAPEB
L'Association des
Constructeurs Bois

UICB
UNION DES INDUSTRIELS
ET CONSTRUCTEURS BOIS

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION À COURT TERME

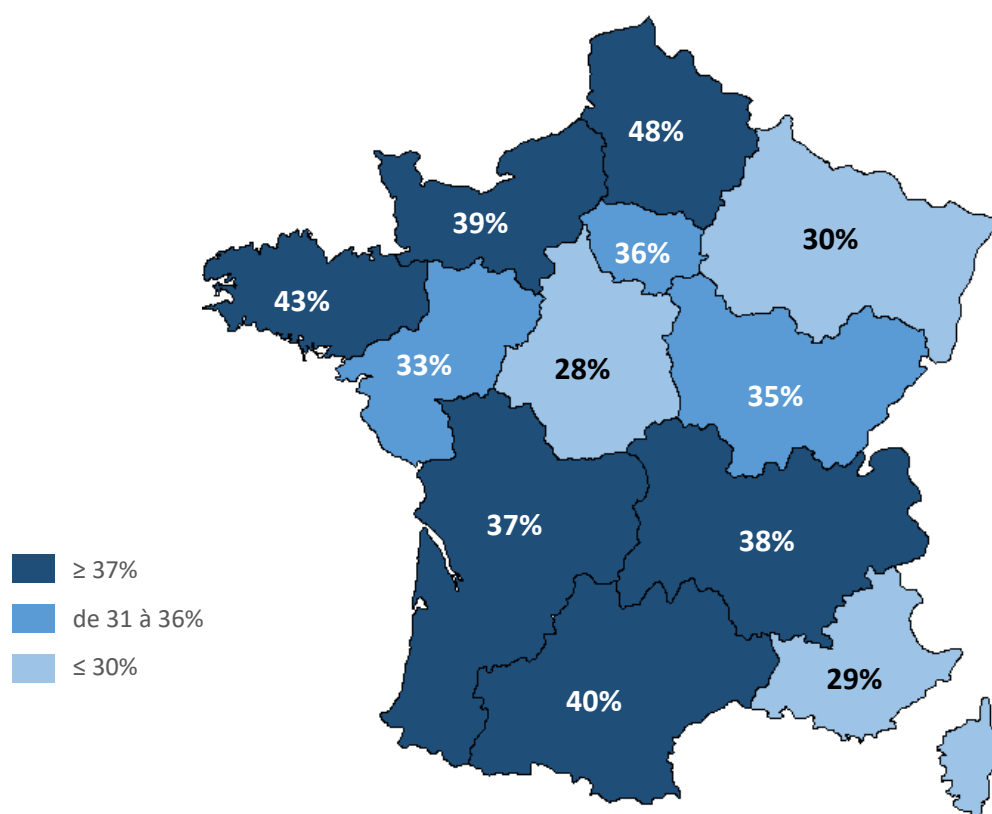
○ Investissements à court terme

En dépit d'une situation conjoncturelle difficile, la profession fait preuve de volontarisme **puisque 36% des entreprises présentes sur le marché de la construction bois** prévoient d'investir dans les deux prochaines années pour accroître leur production. Elles étaient 34% en 2022 et 38% en 2020.

La part d'entreprises prévoyant d'investir augmente avec la taille : 46% des entreprises de 20 salariés et plus ont prévu d'investir ; elles étaient 48% en 2022. 34% des entreprises de 10 à 19 salariés ont prévu d'investir contre 31% en 2022. Pour les entreprises de moins de 10 salariés, la part passe de 30% en 2022 à 33% en 2024.

Par activité, ce sont les entreprises de la catégorie «Autres», qui prévoient le plus d'investir : 44% d'entre elles l'indiquent (35% en 2022). Viennent ensuite les fabricants (1623Z), suivis par les charpentiers, les constructeurs de maisons individuelles et enfin les menuisiers.

Toutes les régions prévoient des investissements à court terme. Dans 7 régions, la part des entreprises qui envisagent d'investir au cours de deux prochaines années est supérieure ou égale à la part nationale (36%) ; c'est notamment le cas dans les Hauts-de-France (48%), la Bretagne (43%) et l'Occitanie (40%). À l'opposé, les prévisions d'investissement sont plus modestes en Centre-Val de Loire et en Provence-Alpes-Côte d'Azur/Corse (moins de 30% des entreprises envisagent d'investir pour chacune de ces régions).



Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION À COURT TERME

○ Intentions d'embauche à court terme

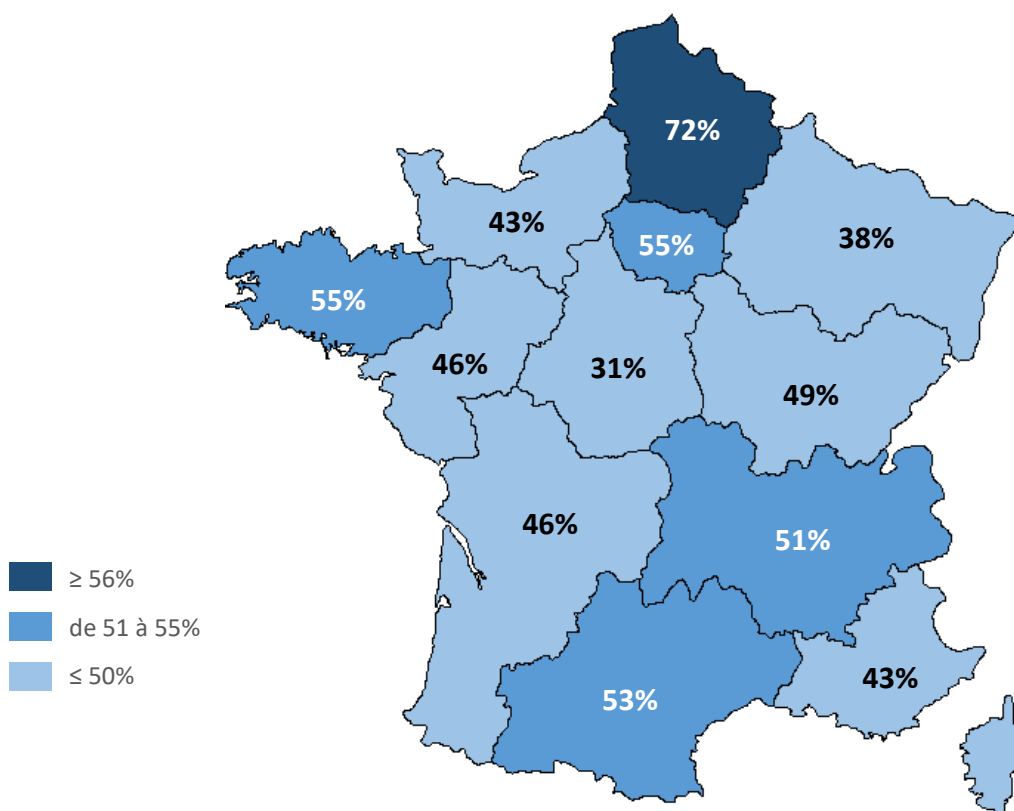
Alors que l'emploi a été préservé dans un contexte de forte réduction des mises en chantier, **48% des entreprises présentes sur le marché de la construction bois** prévoient d'embaucher dans les douze prochains mois. Elles étaient cependant 61% en 2022 et 60% en 2020.

La part d'entreprises prévoyant d'embaucher augmente avec la taille : 69% des entreprises de plus de 20 salariés ont prévu d'embaucher (contre 77% en 2022) ; elles sont 51% pour les entreprises de 10 à 19 salariés (64% en 2022) et 38% pour les entreprises de moins de 10 salariés (53% en 2022).

Par activité, ce sont les entreprises de la catégorie «Autres» qui prévoient le plus d'embaucher (52%), suivies par les entreprises de charpente (4391A) et les fabricants (1623Z). Tous les secteurs d'activité enregistrent une réduction de leur intention d'embauches entre 2022 et 2024. La plus importante concerne la catégorie «Autres» (-24 points), devant les menuisiers (-16 points) et les fabricants (-15 points).

Toutes les régions prévoient d'embaucher en 2025 et notamment les Hauts-de-France, avec 72% des entreprises qui l'envisagent, une proportion nettement plus élevée qu'au niveau national (48%). Dans 6 régions, la part des entreprises qui envisagent d'embaucher au cours des douze prochains mois est supérieure ou égale à la part nationale : en Ile-de-France, Bretagne, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté.

% OUI par région



Source : Xerfi Specific - Enquête nationale de la construction bois - 2025

CODIFAB
Développement des Industries Françaises
de l'Aménagement et du Bois

**Fédération Française
des
Industries
du Bois**

**FIBOIS
FRANCE**

FFB
Fédération Française
des
Bois

CAPEB
L'Association des
Constructeurs Bois

UICB
UNION DES INDUSTRIELS
ET CONSTRUCTEURS BOIS